



A l'attention des Camarades de la Construction Bois  
Ameublement Aquitaine

**Union Régionale CGT de la Construction, du Bois et  
de l'Ameublement Nouvelle Aquitaine**

Bordeaux, le 03 Mai 2024

Chers(es) Camarades,

Nous t'invitons à une journée d'étude sur la réforme de France travail et du code du travail.

Cette journée aura pour but de réfléchir sur les conséquences des réformes en cours et de travailler sur comment nous allons travailler sur nos communications et luttes pour contre ces réformes néfastes aux salariés.

**Cette journée aura lieu le 17 juin à Bordeaux.**

**Elle aura lieu à la Bourse du Travail**

**44 cours Aristide Briand à Bordeaux**

**De 9 heures 15 minutes à 17 heures .**

Nous comptons sur la présence de tous les camarades et, afin que cette journée se déroule dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire en remplissant le bulletin de participation sur le lien ci-contre : [inscription](#)

Bien Fraternellement  
Denis BOUTINEAUD

06 42 46 74 17

### **Modèle de demande de congé de formation économique pour les Stagiaires ne venant pas sur les heures de délégation**

*Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, dès que vous êtes d'accord et à minima 30 jours à l'avance.*

*Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.*

*Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis de comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. **Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.** En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

**UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT  
De la Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205- Salle Michel Lovato- 44, COURS ARISTIDE BRIAND  
33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : [urcba.cgt.na@orange.fr](mailto:urcba.cgt.na@orange.fr)



Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement .....

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le .... /.... /....

**Objet :** demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Courrier Envoyé en recommandé avec A.R. ou remis contre reçu.

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise

Le Jeudi 17 juin 2024

En vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

NOM :

Signature :

**UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT  
De la Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205- Salle Michel Lovato- 44, COURS ARISTIDE BRIAND  
33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : [urcba.cgt.na@orange.fr](mailto:urcba.cgt.na@orange.fr)

